

PASSEZ VOTRE PETITE ANNONCE
DEPUIS CHEZ VOUS

Envoyez vos textes et/ou vos photos pour un devis ou pour une publication dans **L'UNION**

par **Whatsapp** au **077 91 87 07**
ou par mail : **pa-lbv@sonapresse.com**
Règlements par **Airtel Money**
aux heures d'ouverture de nos bureaux.

Code commerce **UNION**

FAUSSAIRES

Trois gabonais dont deux étudiants ont été interpellés par la PJ pour implication présumée dans un trafic des résultats des tests Covid-19. Chaque faux document était délivré à tout demandeur contre des sommes de 20 000 et 10 000 frs, selon l'urgence.

Page 10

ETAT-CIVIL

20 000 actes de naissance seront délivrés d'ici fin décembre 2020 à des enfants apatrides gabonais. Une séance de travail a eu lieu dans ce sens entre la ministre de la Justice et les représentants des agences du système des Nations unies au Gabon.

Page 8

MAGLOIRE NGAMBIA ENFIN À LA BARRE ?

APRÈS trois reports successifs d'audience pour raisons de procédure, l'ancien ministre de l'Economie Magloire Ngambia devrait comparaître aujourd'hui devant la Cour criminelle spécialisée qui ouvre sa session ce matin au Palais de justice de Libreville, avec quatre dossiers au rôle. Cette fois sera-t-elle la bonne pour le prévenu, incarcéré depuis janvier 2017 pour détournement présumé de fonds publics ?

Pages 2 & 3



POUR MOI QUOI...

Quand on dit qu'au Gabon tout change, tout évolue, il se trouve des gens à ne pas y croire.

Ils ont tort d'être sceptiques. Les faits qui ont marqué l'actualité ces derniers temps devaient pourtant les convaincre. Tenez, le ministre de la Santé avait promis, il y a peu, que les personnes impliquées dans la falsification des certificats de positivité des examens au Covid-19 seront traquées, interpellées et punies selon la loi. Eh bien, c'est chose faite maintenant. Trois Gabonais présumés coupables seront bientôt traduits devant le parquet de Libreville pour répondre de leurs actes. La suite, c'est sûr, se terminera au frigo à Gros-Bouquet. Qu'en pensez-vous ? Où en sommes-nous ?

Le plus intéressant dans cette affaire, c'est l'annonce faite par la Police judiciaire ou PJ qu'elle aurait fait l'objet de fortes pressions pour libérer ces mauvais compatriotes. Elle ne révèle pas les identités de ces interventionnistes. Toujours les mêmes, ces parapluies. C'est comme s'ils ne mesurent pas l'immensité du délit commis par leurs «protégés». Pas étonnant, tant qu'il ne s'agit pas d'atteinte à la vie de leurs familles manche courte, les autres Gabonais comptent peu. Mais, pour une fois (?) les flics n'ont pas cédé. Ils ont fait leur job tel prescrit par la loi. Bien. Dites, si c'était les chefs, auraient-ils résisté et refusé de s'exécuter ?

Ça, le public aimerait savoir. Car, à l'armée, les ordres sont les ordres. Ne pas s'y plier, c'est compromettre sa carrière n'est-ce pas ?

...**MAKAYA**

PORTONS UN MASQUE

PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ, RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES

COVID - 19



1 Se laver fréquemment les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon.



2 Eternuer ou tousser en se couvrant la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir. Jeter immédiatement le mouchoir et se laver les mains.



3 Eviter tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux.



4 Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.



5 Nettoyez les objets et les surfaces souillées.

ATTENTION Si vous présentez des symptômes de la grippe de retour d'un pays atteint par l'épidémie : Appelez le 1410 Numéro gratuit